

Je souhaite calculer mon quotient familial sur le portail famille

- ☐ Pour accéder à votre Portail famille : Aller sur le site de la Ville www.clamart.fr et cliquer sur « Portail famille » (en haut de page)
- ☐ À la rubrique « Mes démarches », choisir « Je souhaite accéder à mon portail famille »
- ☐ **Se connecter sur son portail famille** avec son login et son mot de passe
- ☐ Aller sur « Nouvelles démarches »
- ☐ puis « **Je calcule mon quotient familial** »

1- Cocher la case des conditions générales d'utilisation (CGU),
Puis valider

2- Compléter les champs ci-dessous pour saisir votre numéro fiscal (les numéros sans espace). Un point vert s'affichera si les données sont exactes. **Puis valider**

Je calcule mon quotient familial :

Je saisis mes identifiants fiscaux

Je saisis mes identifiants fiscaux

Veillez saisir vos identifiants fiscaux que vous trouverez sur votre dernier avis d'imposition.

• Champs obligatoires

Numéro fiscal (saisir sans espaces)

3- Les éléments de votre avis fiscal s'affichent automatiquement

DECLARANT

Dec1 Nom

Dec1 Prénom

Dec1 Date de naissance

Adresse

Année de revenus

Situation de la famille

Nombre de parts

Revenu brut global

RFR

Je souhaite calculer mon quotient familial sur le portail famille

4- Cocher l'exactitude des données puis valider

Accepter les données issues de la déclaration automatique

- ☒ Je confirme l'exactitude de ces informations et accepte qu'elles soient utilisées pour l'établissement de mon quotient familial.

5- Compléter les éventuels revenus complémentaires

- ✓ Le montant des allocations familiales mensuelles soumises à condition de ressources (prendre la dernière attestation de paiement CAF). Indiquer 0 si pas d'allocation.
- ✓ Puis le RSA, montant mensuel, 0 si pas de RSA.
- ✓ **Puis Valider**

Je saisis mes compléments de revenus

Déclarer ses revenus complémentaires

Veuillez saisir toutes les informations relatives à vos revenus complémentaires. Ces informations seront utilisées pour le calcul des tarifs des inscriptions afin que ceux-ci correspondent le mieux à votre situation.

Allocations familiales (montant mensuel)

100



Revenu de Solidarité Active (montant mensuel)

Revenu de Solidarité Active (montant mensuel)



Si vous n'avez aucun revenu complémentaire, saisir 0

6- Compléter la composition du foyer (nombre d'adultes, nombre d'enfants, nombre d'enfants en garde alternée)

Je déclare le nombre de personnes à charge

Composition du foyer

Veuillez indiquer le nombre de personnes qui composent votre foyer.

Nombre d'adultes

1



Nombre d'enfants

2



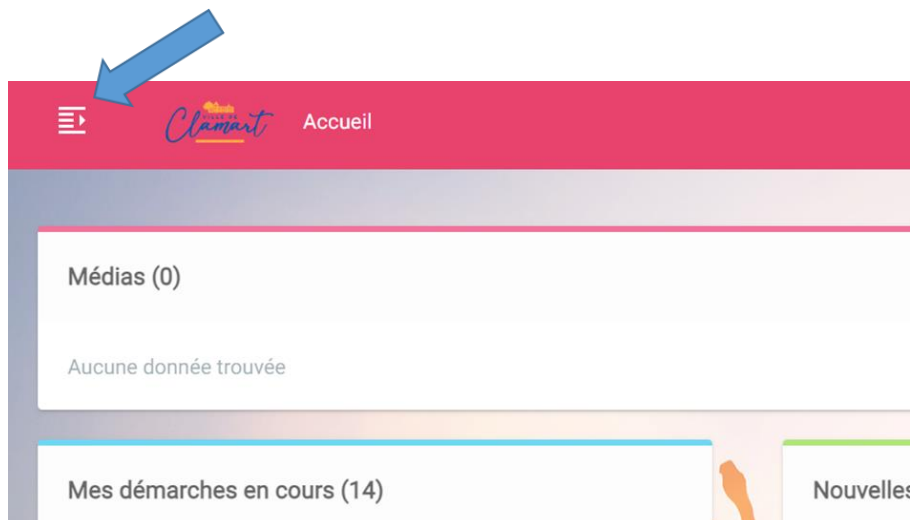
Dont nombre d'enfants en garde alternée

1

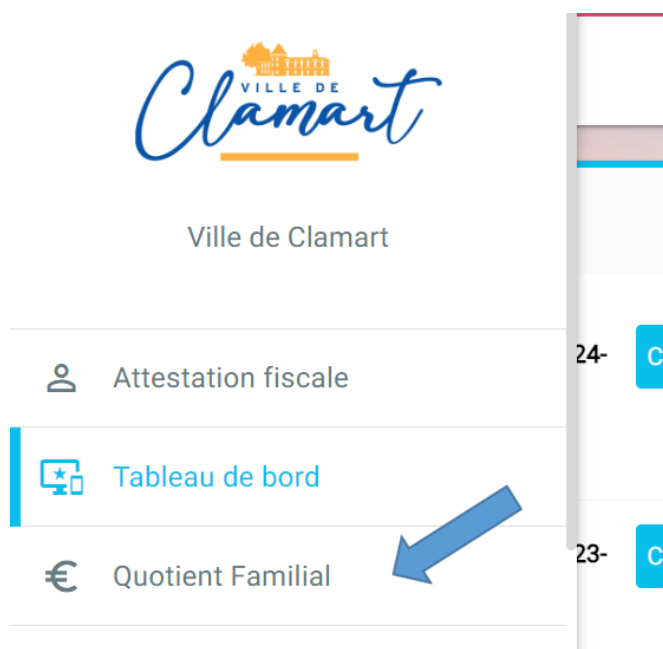
7- Cliquer sur « envoyer »

Je souhaite calculer mon quotient familial sur le portail famille

8- Sur la page d'accueil de votre Portail Famille, retrouver votre quotient familial en cliquant sur l'icône en haut à gauche



Puis Votre quotient familial



Votre quotient familial

N° Déclaration	Type de déclaration	Quotient Familial	Tranche	Date de début ↑	Date de fin	Edition
●	Revenus Pécuniaires	●	F	01/09/2022	31/08/2023	
●	Revenus Pécuniaires	●	F	01/09/2023	31/08/2024	
●	Revenus Pécuniaires	●	I	01/09/2024	31/08/2025	

vous avez la possibilité de l'imprimer en cliquant sur la petite icône PDF

Ville De Clamart
1 Place Maurice Gunsbourg
92140 Clamart

Madame

Quotient familial : 1 129,47 € Tranche : I

Type de déclaration : Revenus Pécuniaires
Date de calcul : 22/07/2024
Date début de validité : 01/09/2024
Date d'expiration : 31/08/2025